



association
nature et patrimoine
du Val d'Aire

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DE
L'ASSOCIATION NATURE ET PATRIMOINE DU VAL D'AIRE
DU 16 FEVRIER 2011
AU DOMICILE DE
MONSIEUR MICHEL MARTI, CH. SUR-LE-BEAU 30, 1213 ONEX**

En présence de :

Mesdames : Fabienne JAQUEROD
Karine VUAGNAT

Messieurs : Michel MARTI
Pierre VUAGNAT
Victor TISSOT
Jacques TISSOT
Thierry DE HAAN
Didier STADELMANN

Pour cette première Assemblée, Monsieur Michel MARTI ouvre la séance à 20h. et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Lors de nos précédentes discussions, la création de l'Association avait été décidée et les personnes présentes ont été convoquées oralement.

1. But et statuts de l'Association

Cette Assemblée a été réunie pour définir les buts, les statuts et pour en constituer le Comité.

Monsieur Jacques TISSOT a proposé un projet de statuts qui a été relu et débattu. La version retenue figure en annexe au présent procès-verbal. A l'unanimité ces statuts sont adoptés.

2. Election du Comité

Conformément aux statuts, l'Assemblée a procédé, à l'unanimité, aux élections suivantes :

Monsieur Michel MARTI
Monsieur Victor TISSOT

Président
Vice-président

Monsieur Didier STADELMANN
Monsieur Jacques TISSOT
Madame Fabienne JAQUEROD
Madame Karine VUAGNAT
Monsieur Pierre VUAGNAT
Monsieur Thierry DE HAAN

Secrétaire
Trésorier
Membre du comité
Membre du comité
Membre du comité
Membre du comité

3. Cotisations

La cotisation annuelle est fixée à CHF 20.- par membre pour 2011. Monsieur Jacques TISSOT est chargé d'ouvrir un compte auprès de Postfinance au nom de l'Association.

4. Divers

Plusieurs riverains ont indiqué leurs souhaits d'adhérer à l'Association (liste en annexe). Afin de donner la possibilité à chacun de présenter sa candidature pour être membre du Comité, l'Assemblée décide d'organiser une nouvelle Assemblée générale extraordinaire début mai. Les personnes élues ce jour acceptent de remplir leur fonction ad intérim jusqu'à cette date. Une nouvelle élection sera, dès lors, organisée.

Personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 22 h. 40.

Onex, le 16 février 2011

Le Président :



Michel MARTI

Le Secrétaire :



Didier STADELMANN